



BULLETIN D'ENGAGEMENT

Par le présent bulletin, je confirme mon engagement pour la RKM Business Cup 2025.

Société :

Nom, Prénom :

Fonction :

Adresse Postale :

Code postal et Ville :

Téléphone :

Email :

Je confirme l'engagement suivant :

- RKM Business Cup kart 390cc : 1500€/HT/kart
- RKM Business Cup 2 karts 390cc : 2600€/HT/kart

Adresse de Facturation :

Observations :

**Bon pour accord,
Date, signature et tampon :**

REGLEMENT

DÉFINITIONS

Article 1. Dénomination et objet

Un challenge inter-entreprises réunissant des représentants d'entreprises se déroulera lors de l'année 2025 sous l'appellation :

RKM Business Cup 2025

Basé sur les rencontres et les échanges entre les entreprises participantes, ce challenge privilégie la convivialité. À ce titre, la performance et la compétition sont loin d'avoir un caractère prioritaire.

Article 2. Circuit et équipements

Le challenge "RKM Business Cup 2025" se déroulera sur le circuit compétition homologué par la FFSA ainsi que par la Préfecture de la Sarthe. Cette piste offre un développement de 1200m de longueur par 8 mètres de largeur.

Les karts sont composés d'un ensemble châssis 390cc : 13CV.
L'ensemble des équipements de pilote (casques) seront fournis.

PARTICIPANTS

Article 3. Composition des équipes

- Équipage de 2 ou 3 pilotes
- Pilote d'un âge minimum de 16 ans
- Constitution par le chef d'entreprise de l'(des) équipage(s) engagé(s) : liberté d'inviter collaborateur(s), client(s), fournisseur(s), relation(s) personnelle(s), ect...
- Liberté de modification des équipes d'une rencontre à l'autre sous réserve du respect des règles précédentes

DÉROULEMENT

Article 4. Modalité générales

Chaque équipe roulera sous l'appellation commerciale ou juridique de l'entreprise ou de son (ses) produit(s) ou prestation(s) selon la volonté du chef d'entreprise.

La composition de l'équipe (noms et prénoms) devra être communiquée à l'organisation avant chaque rencontre.

Article 5. Le Relationnel

Pendant les rencontres, l'organisation met en place un programme et des lieux favorisant les échanges et les contacts : présentation des entreprises.

Article 6. Déroulement sportif

Les rencontres prendront la forme d'épreuves d'endurance ou se succéderont aux commandes de karts les membres respectifs de chaque équipage. Les courses se dérouleront de la manière suivante :

- 3 relais de 10min constitueront la séance d'essais chronométrés
- 6 relais de 15min constitueront la course d'endurance non-stop.

Article 7. Égalité de points

En cas d'égalité de points au terme du challenge, l'organisateur appréciera les meilleures positions acquises par les équipes concernés afin de les départager, y compris si nécessaire en se référant à la rencontre non retenue pour le classement final.

Article 8. Attribution des points

À l'issue de chaque rencontre, des points seront attribués aux 12 participants classés de la composition de l'équipage.

Points attribuées selon les positions acquises lors de chaque rencontre :

1er = 40 points	5ème = 22 points	9ème = 9 points
2ème = 35 points	6ème = 18 points	10ème = 6 points
3ème = 30 points	7ème = 15 points	11ème = 5 points
4ème = 26 points	8ème = 12 points	12ème = 4 points

Article 9. Points attribués selon la position

L'équipe ayant réalisé le meilleur temps des essais s'élancera de la pôle position en grille de départ et capitalisera 1 point.

Article 10. respect du règlement

Le non-respect du règlement entrainera des sanctions pouvant aller jusqu'à la disqualification de l'équipe.